

L'impact des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada sur l'économie en 2009



Grand Beach Provincial Park, Manitoba

PARCS
CONSEIL CANADIEN DES PARCS
CANADIAN PARKS COUNCIL

L'impact des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada sur l'économie en 2009



Photo Parcs Canada

Rapport technique

Préparé pour :
Le Conseil canadien des parcs
Warsaw, Ontario

Préparé par :
The Outspan Group Inc.
Amherst Island, Stella, Ontario

Avril 2011

Pour obtenir plus d'informations adressez-vous à :

John Good
Directeur exécutif
Conseil canadien des parcs
jgood@parks-parcs.ca
(705) 652-9752

Préface et remerciements

Les Canadiens profitent de multiples façons de leurs parcs nationaux, provinciaux et territoriaux. Depuis de nombreuses années, les organismes responsables des parcs collaborent afin de définir, de mesurer et de faire rapport quant à ces avantages que la population retire des parcs.

Nous profitons des parcs individuellement et collectivement. Les parcs donnent aux familles des occasions de se retrouver ensemble, de se renseigner sur la nature et de profiter de sains loisirs de plein air. Ce sont des lieux qui nous permettent de nous détendre et de nous ressourcer, ce qui contribue à notre santé et à notre bien-être. Les parcs définissent une partie de notre identité et de notre place. Nous chérissons le patrimoine naturel et culturel qu'ils protègent et qu'ils nous offrent. Même si la plupart d'entre nous n'avons visité que quelques-uns de ces endroits, ils nous impressionnent et nous inspirent, et nous considérons qu'ils représentent un héritage important à transmettre aux futures générations.

Les parcs fournissent un vaste éventail de services écologiques. Ils produisent de l'eau et de l'air pur, ils protègent des habitats essentiels à des espèces menacées, et font vivre des écosystèmes sains, variés et résistants dont dépend notre propre santé. Les zones forestières des parcs aident à stabiliser le climat de la terre en absorbant le carbone et les autres polluants de l'atmosphère et en produisant de l'oxygène.

Les parcs créent aussi une activité économique, alimentent le tourisme, créent des emplois durables, suscitent des recettes fiscales pour les gouvernements et diversifient l'économie, surtout en milieu rural et dans les régions éloignées du pays. Les parcs sont au cœur d'une bonne partie des activités touristiques régionales, nationales et internationales du Canada. Ce rapport étudie l'impact économique des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada et démontre que les dépenses des organismes responsables des parcs et des visiteurs dans les parcs ont un impact important et récurrent sur l'économie.

Le calcul de l'impact économique de chaque organisme responsable des parcs et de Parcs Canada à l'intérieur et à l'extérieur de chaque province et territoire du Canada et l'amalgame de toutes ces données pour en faire un rapport national représentait une tâche monumentale. C'est le deuxième rapport du Conseil canadien des parcs sur le sujet, et le premier à inclure des données de toutes les provinces et territoires.

Le modèle d'impact économique des parcs utilisé aux fins de cette analyse constitue à lui seul une importante amélioration par rapport aux versions antérieures. Ce modèle tient compte des impacts directs, indirects et induits, et calcule l'impact fiscal selon le niveau de gouvernement. Il a été mis à jour en utilisant les plus récents coefficients des modèles provinciaux d'intrants/extrants de Statistique Canada et il est maintenant un outil convivial utilisable par Internet et accessible à toute personne qui désire s'en servir.

Les dirigeants des organismes nationaux, provinciaux et territoriaux responsables des parcs remercient toutes les personnes qui ont contribué à ce travail, y compris les membres du comité directeur et des trois groupes de travail qui se sont penchés sur les dépenses des organismes, les dépenses des visiteurs et la fonctionnalité du modèle. La direction de l'élaboration des politiques patrimoniales du ministère du Patrimoine du Canada a généreusement fourni l'encodage utilisé pour un modèle analogue sur les impacts économiques des arts et du patrimoine, et la direction des politiques sur les arts a contribué au financement de la mise à jour des coefficients pour les deux modèles. La direction du Tourisme d'Industrie Canada a également contribué financièrement à la réalisation de ce projet. La division des Comptes industriels de Statistique Canada a fourni des coefficients mis à jour ainsi que des conseils sur la classification des dépenses. « *The Outspan Group Inc.* » a travaillé avec le CCP dès le début pour adapter les avantages des parcs au présent projet et nous les remercions pour leur précieux travail dans ce dossier. En plus des importantes contributions financières des diverses juridictions, chaque organisme responsable des parcs a consacré beaucoup de temps et d'efforts à la préparation des données pour les consultants, et nous remercions toutes les personnes qui ont effectué ce travail. Plusieurs juridictions ont eu besoin d'aide pour évaluer les dépenses des visiteurs à partir des données des enquêtes de Statistique Canada sur les voyages, et nous remercions « *Research Resolutions Inc.* » pour leur aide.

À titre de président du comité directeur du projet, j'ai le grand plaisir de soumettre ce rapport et de remercier toutes les personnes qui y ont collaboré.

Erik Val
Directeur, Parcs Yukon

Comité directeur du projet :

Erik Val, Parcs Yukon (président)
Dan Mulrooney, Parcs Canada
Barry Bentham, Parcs et aires naturelles, Manitoba
Harold Carroll, Parcs et loisirs, Nouvelle-Écosse
Terrence LeBlanc et Denisa Georgescu, Industrie Canada, direction du Tourisme
Michel Dubreuil, Commission canadienne du tourisme
John Good, Conseil canadien des parcs
Peter Whiting, *The Outspan Group Inc.*
Gilles Gauthier, *The Outspan Group Inc.* (secrétaire)

Groupe de travail sur les dépenses des visiteurs :

Barry Bentham, Parcs et aires naturelles, Manitoba (président)
Michel Dubreuil, Commission canadienne du tourisme
Peter Masson, Parcs Ontario
Dan Mulrooney, Parcs Canada
Harold Carroll, Parcs et loisirs, Nouvelle-Écosse
Sharon Wood, Magfur Rahman, Kathie McFarland et Dwayne Baker, Service des parcs de la Saskatchewan
Jared Prins, Parcs Alberta
Richard Zieba et Irene Vasa, Tourisme et parcs, Territoires du Nord-Ouest
Gilles Gauthier, *The Outspan Group Inc.*
Peter Whiting, *The Outspan Group Inc.* (secrétaire)

Groupe de travail sur les dépenses des organismes responsables des parcs :

Harold Carroll, Parcs et loisirs, Nouvelle-Écosse (président)
David Monteith, Parcs et projets spéciaux, Nunavut
Sharon Wood et Dwayne Baker, Service des parcs, Saskatchewan
Alain Hébert, Société des établissements de plein air du Québec
Marion Bernard, Parcs, Colombie-Britannique
Dan Mulrooney, Parcs Canada
David Rioux, Tourisme et parcs, Nouveau-Brunswick
Jackie Hussey, Parcs et aires naturelles, Terre-Neuve et Labrador
Peter Whiting, *The Outspan Group Inc.*
Gilles Gauthier, *The Outspan Group Inc.* (secrétaire)

Groupe de travail sur les fonctionnalités du modèle :

Dan Mulrooney, Parcs Canada (président)
Jared Prins, Parcs Alberta
Alain Hébert, Société des établissements de plein air du Québec
Richard Zieba, Tourisme et parcs, Territoires du Nord-Ouest
Jamie Coles et Scott Milton Développement économique, Yukon
Tyler Harris et Kim Gauvin, ministère du Patrimoine canadienne
Peter Whiting, *The Outspan Group Inc.*
Gilles Gauthier, *The Outspan Group Inc.* (secrétaire)

Sommaire exécutif

L'impact des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada sur l'économie en 2009

Les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada représentent une importante contribution à l'économie du Canada. Les dépenses des organismes responsables des parcs et les dépenses des visiteurs dans les parcs du Canada constituent un apport important et régulier à l'économie de tout le pays.

En 2008/2009, les organismes responsables des parcs ont dépensé 0,8 \$ milliards et les visiteurs dans les parcs ont dépensé 4,4 \$ milliards en 2009. Ces dépenses de 5,2 \$ milliards attribuables aux parcs nationaux, provinciaux et territoriaux exercent sur l'économie du Canada un impact qui peut se chiffrer comme suit :

Produit intérieur brut (PIB)	4,6 \$ milliards
Revenu du travail	2,9 \$ milliards
Emploi	64 050 équivalents temps plein
Recettes fiscales	0,3 \$ milliard

L'effet sur le PIB de ces 4,6 \$ milliards constitue une évaluation de la valeur ajoutée enregistrée au pays à partir des dépenses des organismes des parcs et des visiteurs dans les parcs. Le revenu de travail représente soixante-trois pour cent de cet impact économique, soit 2,9 \$ milliards et presque 64 000 équivalents temps plein. Nombre de ces emplois sont situés dans les régions rurales ou éloignées du pays. L'étude indique aussi que 44 pour cent du 0,8 \$ milliard dépensé par les gouvernements pour les parcs en 2008/2009 est revenu sous forme de recettes fiscales, excluant l'impôt sur le revenu.

Ces effets nationaux proviennent presque en parts égales des dépenses associées aux parcs fédéraux (Parcs Canada) et aux parcs provinciaux/territoriaux :

Organisme	Produit intérieur brut (milliards)	Revenu du travail (milliards)	Emploi (ETP)	Recettes fiscales (millions)
Prov./territorial	2,0 \$ (44,5%)	1,3 \$ (44,3%)	28 989 (45,4%)	165,2 \$ (48,7%)
Fédéral	2,5 \$ (55,5%)	1,6 \$ (55,7%)	35 061 (54,6%)	172,1 \$ (51,3%)
TOTAL	4,6 \$	2,9 \$	64 050	337,3 \$

Les dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada pour les parcs ainsi que les dépenses des visiteurs dans les parcs exercent sur l'économie canadienne un effet important et récurrent sur l'économie canadienne, créant des emplois, des revenus pour les entreprises locales et produisant des recettes pour les gouvernements, chaque année.

Table des matières

Préface et remerciements	v
Sommaire exécutif	vii
1. Introduction	1
2. Méthodologie	5
2.1 Création des informations	5
Les données sur les dépenses des organismes et des visiteurs.....	7
2.2 Le modèle et le calcul des impacts.....	8
3. Les dépenses.....	11
3.1 Les dépenses des organismes responsables des parcs.....	11
3.2 Dépenses des visiteurs.....	12
3.3 Dépenses totales	14
4. L'impact économique.....	17
4.1 Les impacts économiques dans chaque province et territoire	17
4.2 Les impacts économiques dans les autres provinces et territoires	21
4.3 Les impacts économiques nationaux.....	24
5. Résumé et conclusions	29
Annexes.....	33
1. Aperçu du cadre d'analyse des avantages économiques.....	35
2 A – Principes généraux élaborés par les groupes de travail pour la présentation des données.....	39
2 B – Renseignements sur les données des organismes responsables des parcs.....	39
3. Quelques aspects techniques de l'élaboration du MIEP	63
4. Les renseignements détaillés des organismes responsables des parcs	69
4 A – Un aperçu des parcs.....	69
4 B – Liste des parcs dans l'étude	69
5. Dépenses détaillées des organismes par province et territoire.....	92
6. Résultats détaillés de l'analyse d'impact économique par province et par territoire.....	103

Analyse de l'impact des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada sur l'économie en 2009

1. Introduction

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada font vivre des réseaux élaborés de parcs et d'aires protégées représentant près de 9,5 pour cent de la superficie du Canada, en 2009. Les divers organismes responsables de la gestion de ces parcs¹ et de l'organisation des programmes connexes consacrent des budgets considérables sous forme de salaires et d'achats de biens et services. En outre, les millions de personnes qui visitent ces parcs font des dépenses importantes pour profiter de ces parcs ainsi que des équipements et des services qu'on y trouve. Par conséquent, les dépenses qui y sont reliées représentent un stimulant important pour l'économie locale, régionale et nationale.

Ces effets sur l'économie sont reconnus comme faisant partie d'un vaste ensemble d'avantages offerts par les parcs, et le Conseil canadien des parcs, tout comme son prédécesseur, le Conseil fédéral-provincial des parcs, a pris nombre d'initiatives au cours des 20 dernières années pour mesurer et décrire tous les avantages que les parcs offrent à la société².

Les impacts économiques décrivent les changements apportés au niveau de l'activité économique locale/régionale (i.e. emploi, salaires, production, valeur ajoutée, taxes) et créés par ces investissements. Ce faisant, ils deviennent une sorte d'indicateur monétaire de l'importance économique des parcs. Toutefois, l'impact économique n'est pas la même chose que les avantages économiques. Bien que la détermination des impacts économiques soit utile pour décrire l'activité économique régionale créée par ces investissements, cela ne décrit pas la valeur des avantages engendrés par ces investissements, ce qui a tendance à sous-estimer de façon importante la valeur des parcs. L'utilisation de cadres de travail pour évaluer les avantages économiques³ a aidé à identifier et à rendre compte de l'ensemble des avantages économiques attribuables aux parcs.

L'élaboration d'une analyse nationale cohérente des impacts économiques associés aux parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada a fait l'objet d'un débat au CCP lors d'une réunion à Gananoque, Ontario, en octobre 2003. À ce moment, le Conseil avait reconnu que si tous les renseignements requis étaient obtenus et soumis à l'analyse, il serait alors possible d'obtenir une évaluation de l'importance économique des parcs gérés par les organismes membres, ce qui constituerait un « premier ordre de grandeur ». Suite à cette réunion, un rapport avait été rédigé qui donnait une première évaluation de l'impact économique des parcs

¹ Le terme "parc" décrit ici tous les parcs et les aires protégées.

² Exemple : Les avantages des parcs et des aires protégées, *The Outspan Group*, préparé pour le Ministère du Patrimoine du Canada, 2000.

³ Voir dans l'Annexe 1 un bref aperçu du cadre d'analyse des avantages économiques adopté par le CCP.

du Canada. Publié en 2005, ce rapport inclut des données provenant de toutes les juridictions sauf de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec, qui n'ont pu participer à l'étude. Voici quelques éléments tirés de ce rapport de 2005 :

Dépenses totales des organismes des parcs –	554,6 \$ millions
Dépenses totales des visiteurs-	2 980 \$ millions
Impacts économiques nationaux résultant de ces dépenses:	
Produit intérieur brut	2 456 \$ millions
Revenu de travail	1 634 \$ millions
Emploi	59 021 emplois équivalents temps plein
Recettes fiscales	137 \$ millions

Lorsque ces résultats ont été présentés aux ministres responsables des parcs, en 2006, lors de leur réunion annuelle, on a demandé au CCP de préparer un rapport semblable sur l'impact économique sur une base plus régulière.

Ce premier rapport sur l'impact économique des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada a toutefois identifié des illogismes dans la façon dont l'information sur les dépenses des parcs et des visiteurs a été recueillie et rapportée ainsi que des différences dans le calcul des impacts économiques. Les leçons apprises lors de la préparation de ce premier rapport ont mené directement à un atelier commandité par le CCP sur l'évaluation des impacts socio-économiques des aires protégées, à Gatineau, Québec, en mars 2007.

L'atelier, auquel ont participé la plupart des organismes responsables des parcs au Canada, avait pour but d'étudier les changements nécessaires pour mettre à jour le rapport de 2005. Les participants adoptèrent une série de recommandations soulignant la nécessité d'étudier et d'élaborer des solutions relativement à des méthodologies et des renseignements sur : a) les dépenses des visiteurs dans les parcs, et b) les dépenses des organismes responsables des parcs. L'atelier a aussi adopté des recommandations sur le modèle d'impact économique des parcs et des aires protégées, et le besoin d'une mise à jour ou d'étudier des façons autres pour modéliser les impacts économiques. Résultat : un important projet fut amorcé par le CCP, avec la pleine collaboration des organismes nationaux, provinciaux et territoriaux pour élaborer des données uniformisées permettant de déterminer les impacts économiques et d'élaborer un modèle amélioré d'analyse de l'impact économique accessible aux organismes responsables des parcs et à d'autres agences, et capable de calculer l'impact sur l'économie des dépenses reliées aux parcs, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle nationale.

Initialement, le projet devait être réalisé en deux phases : la phase 1 comportait l'amélioration des outils et l'uniformisation des données, et la phase 2 portait sur l'utilisation du modèle et des données uniformisées pour préparer un estimé des impacts économiques des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux. Il fut établi que, même si la production de la deuxième édition du rapport d'impact économique devait être le principal produit du projet, il s'agissait surtout d'un projet axé sur une plus grande compatibilité et une harmonisation des systèmes d'information socio-économique sur les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux. L'objectif ultime du projet était d'améliorer la coopération, l'échange d'informations et les communications entre les chercheurs du domaine socio-économique et les gestionnaires des organismes responsables des parcs.

Dans les faits, la mise en oeuvre du projet exigeait une souplesse de tous les participants pendant tout le processus à cause de la nature changeante des exigences et des circonstances. Certaines exigences initiales furent modifiées et de nouveaux partenaires furent intégrés, qui ont aidé à la réalisation par leur compétence. Il faut notamment mentionner les contributions du ministère du Patrimoine canadien, d'Industrie Canada, de Statistique Canada et de la Commission canadienne du tourisme, qui ont aidé au succès de l'entreprise.

L'étude sur l'impact des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada sur l'économie est la deuxième du genre, une initiative qui pourrait un jour prendre la forme d'un rapport périodique aux ministres responsables des parcs.

Il s'agit d'une étude technique qui représente une importante réussite dans la création d'un ensemble logique d'analyses d'études des impacts nationaux. Ce rapport résume l'impact global des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux au Canada.

Cette étude inclut tous les parcs naturels gérés par des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux canadiens responsables des parcs. Les parcs et les lieux historiques N'ONT PAS ÉTÉ INCLUS dans cette étude. Cette étude n'inclut pas non plus les aires protégées gérées par d'autres organismes gouvernementaux comme les réserves fauniques nationales, les sanctuaires d'oiseaux migrateurs, les parcs municipaux et les aires de conservation ou les aires protégées appartenant à des intérêts privés ou à des organismes non-gouvernementaux comme Conservation de la nature Canada.

Cette étude porte sur tous les impacts économiques dans les zones définies, pour toutes les dépenses des visiteurs locaux et autres dans les parcs et pour toutes les dépenses des organismes responsables des parcs.

On trouvera plus de renseignements sur la valeur économique des parcs et des aires protégées dans les publications suivantes, disponibles via le CCP :

La Conservation des aires écologiques: les résultats économiques

Dick Stanley, Ministère du Patrimoine du Canada.

(<http://www.parks-parcs.ca/french/pdf/315-f.pdf>)

Les avantages des parcs et des aires protégées

The Outspan Group, préparé pour le Ministère du Patrimoine du Canada.

(<http://www.parks-parcs.ca/french/pdf/251-f.pdf>)

Les avantages économiques des aires protégées: un guide pour estimer les avantages personnels

The Outspan Group, préparé pour le Ministère du Patrimoine du Canada.

(<http://www.parks-parcs.ca/french/pdf/510-f.pdf>)

Ces documents sont disponibles sur le site web du CCP, à l'adresse : www.parks-parcs.ca

2. Méthodologie

L'évaluation des impacts économiques demande des informations provenant d'une foule de sources pour les dépenses, ainsi qu'un système fiable pour mesurer les impacts économiques. Cette étude a exigé des données sur les dépenses consacrées à la création et à l'exploitation des parcs ainsi que sur les dépenses attribuables aux visiteurs des parcs. Le modèle d'impact économique utilisé pour cette analyse est le modèle créé sur le web et appelé « Le modèle d'impact économique des parcs (MIEP) ». Le processus suivi pour fabriquer l'information qu'exige l'étude est décrit ci-dessous.

2.1 Création des informations

La création des informations utilisées dans cette étude impliquait un effort énorme afin de recueillir des données valables, provenant de chaque organisme responsable des parcs au niveau national, provincial et territorial, des données aussi cohérentes que possible d'une juridiction à l'autre. La cueillette de ces données n'était pas une mince tâche, compte tenu des divers types de parcs et de réseaux de parcs, des divers systèmes de gestion et de comptabilité, et des expériences et des priorités diverses vécues lors de la cueillette et du traitement de ces données socio-économiques. Toutefois, grâce au chapeutage du CCP et aux efforts de toutes les personnes impliquées, ces défis ont généralement été bien relevés, ce qui a produit des données de très grande qualité, les meilleures données jamais utilisées pour une telle étude nationale sur l'impact des parcs du Canada sur l'économie.

Les organismes suivants ont assuré le succès de cette opération :

Terre-Neuve et Labrador Department of Environment and Conservation Parks and Natural Areas	Île-du-Prince-Édouard Tourism PEI
Nouvelle-Écosse Department of Natural Resources Parks & Recreation	Nouveau-Brunswick Tourisme et parcs
Québec Parcs Québec – Sépaq	Ontario Ministère des Richesses naturelles Parcs Ontario
Manitoba Ministère de Conservation Parcs et aires naturelles	Saskatchewan Ministry of Tourism, Parks, Culture & Sport Saskatchewan Parks Service
Alberta Ministry of Tourism, Parks and Recreation Parks and Protected Areas	Colombie-Britannique Ministry of Environment BC Parks
Yukon Department of Environment Yukon Parks	Territoires du Nord-Ouest Industry, Tourism & Investment Parks and Tourism
Nunavut Department of Environment Parks & Special Places	Canada Parcs Canada

La revue du processus comportait les éléments suivants :

Création d'un comité directeur du projet – surveiller la réalisation du projet et orienter les activités des consultants, et réviser les résultats des groupes de travail mentionnés ci-dessous.

Création de groupes de travail par sujet :

Dépenses des visiteurs – réviser et formuler des recommandations sur la cueillette des données sur les visiteurs, les catégories de dépenses et le comptage des visiteurs ;

Dépenses des organismes – réviser et formuler des recommandations sur les catégories de dépenses, préciser le genre de parc à inclure dans l'étude ;

Fonctionnalité du modèle – revoir et formuler des recommandations sur les améliorations à apporter au MIEP.

Le comité directeur était constitué des présidents des groupes de travail, des organismes qui finançaient le projet et du CCP. Des groupes de travail ont été constitués de volontaires venant des organismes et faisant preuve d'intérêt et de compétence dans un domaine précis. Les consultants ont participé à tous les groupes de travail en fournissant conseils et services de secrétariat et en faisant rapport au comité directeur.

Tous les organismes responsables des parcs devaient fournir les données pour l'étude sous une forme correspondant aux exigences formulées par les groupes de travail. Ceci exigeait une étude détaillée des dépenses de leur organisme afin de répartir ces dépenses en fonction de la classification, l'élaboration d'un estimé des dépenses des visiteurs respectant les exigences de qualité, et l'étude de ces données par les groupes de travail afin d'en assurer la qualité. C'est en fonction des recommandations du groupe de travail que le comité directeur du projet acceptait les données retenues aux fins de l'étude.

Pendant la mise en oeuvre du projet, nombre de décisions ont été prises, dont les suivantes :

- Limiter l'analyse des impacts économiques aux parcs naturels, en excluant les lieux historiques ;
- Changer les catégories utilisées pour classer les dépenses des organismes afin de refléter plus fidèlement les types de dépenses et d'harmoniser les catégories avec le système de classification nord-américain (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord) (SCIAN) ;
- Créer des principes directeurs permettant aux organismes de fournir des estimés plus complets pour les dépenses des organismes et des visiteurs ;
- Modifier le modèle d'analyse de l'impact économique pour passer d'un logiciel spécifique à un modèle basé sur l'internet afin de faciliter son utilisation et ses applications ;
- Mettre à jour les coefficients de multiplication du MIEP avec les dernières données disponibles (2006) ;
- Collaborer avec Patrimoine canadien et Industrie Canada ;
- Partager les listes d'intrants-extrants de Statistique Canada avec tous les participants ;
- Régler certains problèmes de fonctionnalité du modèle ; et
- Amorcer un dialogue entre les organismes sur les définitions et les méthodes de calcul utilisées pour produire les statistiques sur les parcs, comme le nombre de visiteurs.

Les données sur les dépenses des organismes et des visiteurs

Des études nationales basées sur des données fournies par divers organismes ont dû faire face à nombre de défis pour la cueillette et l'uniformisation des données. Cette brève section traite de ces problèmes de données : les renseignements propres aux documents de chaque province et territoire apparaissent à l'annexe 2.

Les dépenses des organismes

Sur une base annuelle, les frais d'exploitation et d'entretien demeurent relativement stables, comparativement aux dépenses en immobilisations, qui varient beaucoup plus. Compte tenu du contexte économique en 2008/2009 et en 2009/2010 (période de récession internationale et lancement d'importants programmes de stimulation par les gouvernements), on a soupçonné qu'il y aurait pu y avoir des dépenses d'immobilisation exceptionnellement importantes par les organismes responsables des parcs, ce qui aurait donné une image faussée des dépenses de ces organismes. Toutefois, comme en témoignent les données présentées au chapitre suivant, les immobilisations ont représenté un modeste 18 pour cent des dépenses totales des organismes responsables des parcs. Donc, un rapport portant sur une année, comme ce rapport, reflète adéquatement les dépenses en immobilisations de ces organismes.

Chaque organisme était responsable de la préparation du document qu'il soumettait aux consultants. Chaque organisme devait donc revoir ses dépenses de façon détaillée et déterminer lesquelles devaient faire partie de l'étude (ex.: les transferts entre organismes gouvernementaux étaient exclus, alors que les dépenses entraînant un impact économique étaient incluses), et dans quelle catégorie ces dépenses devaient apparaître, en fonction des principes directeurs élaborés par le groupe de travail sur les dépenses des organismes. En fait, il y avait trois zones d'intérêt :

- a) Le fait que seulement les dépenses associées à certains types de parcs (les parcs naturels) soient incluses ;
- b) Le fait que certains types de dépenses ne soient pas inclus de façon systématique (ex. : achats de terrains, de véhicules d'occasion, les transferts entre organismes, etc.) dans les dépenses rapportées ; et,
- c) Le fait que certaines dépenses doivent être classées dans la bonne catégorie du MIEP.

Même si les consultants ont collaboré à ce processus dans la mesure souhaitée par les organismes, il appartenait en définitive à chaque organisme de soumettre les données auxquelles il faisait confiance. Même s'il ne s'agit pas d'une question importante, il faut souligner qu'il peut y avoir des différences dans les données à cause de la façon dont les organismes ont traité des dépenses analogues.

Les dépenses des visiteurs

Nombre d'organismes ne colligent pas de données sur les dépenses des visiteurs de façon constante. À cause des coûts associés à la cueillette de ces données ou pour d'autres raisons, certains organismes comptent sur d'autres entités, comme le ministère du tourisme, pour produire une évaluation des dépenses des visiteurs. D'autre part, certains organismes ont mis au point des systèmes de cueillette de données qui comprennent des renseignements sur les dépenses. Il y a des écarts dans les évaluations des dépenses des visiteurs à travers le pays.

Aux fins de cette étude, les organismes ont utilisé diverses sources pour produire des estimés des dépenses des visiteurs. Voici un résumé de ces sources pour chaque organisme :

<i>Terre-Neuve et Labrador</i> – EVRC/EVI*	<i>Île-du-Prince-Édouard</i> – 2007 Sondage des touristes à la sortie
<i>Nouvelle-Écosse</i> – EVRC/EVI	<i>Nouveau-Brunswick</i> – EVRC/EVI
<i>Québec</i> – résultats de 2006 adaptés pour 2009	<i>Ontario</i> – Sondage de 2009 sur les visiteurs
<i>Manitoba</i> – EVRC/EVI	<i>Saskatchewan</i> – EVRC/EVI
<i>Alberta</i> – EVRC/EVI	<i>Col.-Britannique</i> – Résultats de 2004 adaptés pour 2009
<i>Yukon</i> – Sondage des campeurs de 2009	<i>Territoires du Nord-Ouest</i> – Sondage de 2006 à la sortie des touristes
<i>Nunavut</i> – Sondage de 2008 à la sortie des touristes	<i>Parcs Canada</i> – EVRC/EVI et Centre de services du Québec

* EVRC/EVI – Enquête sur les voyages des Canadiens (EVRC) et Enquête sur les voyages internationaux (EVI) entreprise par Statistique Canada en 2008 avec une analyse propre à chaque juridiction par Research Resolutions and Consulting Ltd.

Malgré les problèmes qui se sont posés lors de la compilation des résultants des 14 juridictions, les données utilisées dans le cadre de cette analyse d’impact économique constituent l’ensemble de données les plus comparables et les plus logiques jamais recueillies pour ce genre de travail.

2.2 Le modèle et le calcul des impacts

Le CCP a utilisé le MIEP dans le passé pour l’essentiel de ses analyses d’impact sur l’économie. Ce modèle a subi un réaménagement poussé dans le cadre du présent projet⁴.

Voici certains éléments importants de ces modifications du modèle :

- Modification du modèle d’impact économique pour faire de ce logiciel autonome un logiciel utilisable sur l’Internet, ce qui en élargit l’accessibilité et en facilite la mise à jour et l’utilisation ;
- Utilisation d’un langage de programmation différent (et beaucoup plus moderne) ;
- Mise à jour des coefficients de multiplication au niveau de 2006 (dernière édition de Statistique Canada) ;
- Élargissement des impacts économiques faisant l’objet d’une mesure :
 - Les impacts induits (impacts reliés aux dépenses des ménages) ;
 - Les impacts fiscaux par juridiction (municipale, provinciale/territoriale, fédérale) ;

⁴ Voir à l’annexe 3 les renseignements sur certains aspects techniques du modèle réaménagé.

- Amélioration de la fonctionnalité du modèle ;
- Amélioration du texte d'accompagnement, en français et en anglais ;
- Modification du nom et de la définition de certaines catégories de dépenses pour améliorer la précision et la logique du classement ; et,
- Modification du nom du MIEP (Modèle d'impact économique pour les parcs) afin de le distinguer des versions précédentes.

On peut avoir accès au modèle via le site web du CCP (www.parks-parcs.ca) ou directement à l'adresse suivante : <http://174.143.205.154/miep-eimpa/>

Il existe de nombreuses façons de mesurer les impacts économiques ; différents modèles mesurent souvent les impacts de façons différentes. Voici les mesures standards (et leurs définitions) utilisées dans le cadre de cette étude :

Le produit intérieur brut - PIB – ceci inclut le revenu du travail ainsi que le revenu net des entreprises constituées en corporation (les profits) – cela représente la valeur nette de la production (ou la valeur ajoutée) résultant des dépenses effectuées à l'intérieur d'un périmètre géographique donné (ex. : une province ou un territoire).

Le revenu de travail – ceci inclut les salaires (salaires versés aux personnes), tout revenu supplémentaire, ainsi que le revenu net des entreprises constituées en corporation.

L'emploi - l'emploi se mesure en équivalent plein temps (EPT), qui est l'équivalent d'une année de travail pour une personne. À titre d'exemple, trois personnes travaillant pendant quatre mois équivalent à un EPT. Cinq EPT correspondent à cinq personnes travaillant pendant une année.

Les recettes fiscales – Les impôts frappant les produits et la production aux trois niveaux de juridiction constituent les recettes fiscales dans le modèle (fédéral, provincial/et territorial et municipal). Ces impôts incluent les taxes de vente, la taxe de vente harmonisée, les taxes d'accise, les impôts fonciers et les permis. **L'impôt sur le revenu n'est pas inclus dans cette catégorie.**

Bien que les impacts attribuables aux recettes fiscales soient rapportés selon les juridictions, les impacts du PIB, du revenu de travail et de l'emploi sont classés sous les rubriques « direct », « indirect » et « induit ». Voici les définitions de ces termes :

Les impacts directs sont l'accroissement de revenu enregistré par les entreprises et les personnes résultant d'un accroissement de la demande pour les biens et services dans la zone d'impact et provenant des dépenses d'un parc ou des dépenses des visiteurs.

Les impacts indirects résultent de l'accroissement de production des entreprises situées dans la zone d'impact qui offrent aux industries des produits intermédiaires directement reliés aux achats des parcs ou aux dépenses des visiteurs.

Les impacts induits résultent des personnes qui reçoivent un revenu d'activités reliées au lieu et qui re-dépendent leur revenu dans l'économie de la zone visée pour acheter des biens et services et créer encore d'autres impacts.

Comparer des études d'impact : un rappel important

Les impacts calculés par le MIEP et inclus dans ce rapport proviennent directement des mesures d'impact économique de « valeur ajoutée » effectuées par Statistique Canada et sont considérés comme étant **conservateurs**.

Il existe nombre de façons différentes pour définir et calculer l'impact économique. Les composantes utilisées dans le calcul des impacts totaux varient d'un modèle à l'autre, tout comme les moyens techniques pour créer ces mesures. Ceci entraîne des problèmes dans l'établissement de comparaisons entre diverses analyses puisque les divers types d'impacts utilisés (directs, indirects et/ou induits) et les définitions utilisées pour les mesures (ex. : PIB, production brute, etc.) déterminent aussi les résultats. À titre d'exemple, certains modèles utilisés par les organismes responsables des parcs et par d'autres organismes du secteur des richesses naturelles font état de « production brute » ou de « ventes totales ». Ces mesures des impacts reflètent la somme de toutes les transactions aboutissant à la vente ultime des biens et services et, partant, ont tendance à être très élevées comparativement à la méthodologie de « valeur ajoutée » utilisée par le MIEP.

En dernière analyse, le calcul de la valeur ajoutée élimine les multiples calculs de valeur des biens et services le long de la chaîne de production et lors de la vente ultime des biens et services. Tous ces éléments sont inclus dans les mesures cumulatives telles que « la production brute ».

D'autres études d'impact économique des parcs canadiens peuvent avoir utilisé d'autres composantes et/ou mesures d'impact, ce qui fait que **leurs résultats peuvent ne pas être comparables avec** les résultats de la présente étude.

3. Les dépenses

Les dépenses incluses dans cette étude sont celles des parcs et des visiteurs des parcs naturels et d'autres aires naturelles soumises à l'administration des organismes responsables des parcs. En particulier, les parcs historiques comme les lieux historiques naturels et les parcs provinciaux historiques ne font pas partie de cette analyse. Les dépenses pour les parcs historiques et les autres aires naturelles s'ajouteraient aux dépenses calculées dans cette analyse des parcs naturels. De façon générale, les autres aires naturelles (les aires de conservation, les zones de gestion de la faune, etc.) qui ne sont pas gérées par les organismes qui nous font rapport ne font pas partie de cette analyse. La liste des parcs utilisés dans le cadre de la présente étude apparaît à l'annexe 4. Cette annexe présente également un bref aperçu de chaque réseau de parcs, tel que soumis par chaque organisme responsable.

L'analyse des impacts économiques comporte deux types fondamentaux de dépenses :

1. les dépenses des organismes responsables des parcs, et
2. les dépenses des visiteurs des parcs.

Ces dépenses des organismes responsables des parcs au Canada (en 2008/2009) et de leurs visiteurs (en 2009) sont décrites dans ce chapitre. L'annexe 5 expose dans le détail les dépenses par catégorie et par juridiction.

3.1 Les dépenses des organismes responsables des parcs

Les 14 organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux ont fait état de dépenses totales, pour 2008/2009 de plus de 772 \$ millions (Tableau 1). Sur ce total, les salaires représentaient 45,5 pour cent (351 \$ millions) ; l'exploitation représentait 36,3 pour cent (280 \$ millions) ; et les investissements représentaient 18,1 pour cent (140 \$ millions).

Le sommaire présenté dans le tableau 1 révèle certains résultats dignes d'intérêt. Ainsi, les dépenses totales de Parcs Canada dépassaient les dépenses totales des organismes provinciaux et territoriaux par moins de 5 \$ millions en 2008/2009. Quatre provinces ont dépensé plus pour leurs parcs que Parcs Canada n'a dépensé sur leur territoire : le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. Les dépenses du Yukon étaient à peu près égales à celles de Parcs Canada (supérieures d'environ 300 000 \$).

Dans toutes les juridictions (sauf deux) les salaires ont dépassé les autres catégories de dépenses. En outre, en général, les dépenses d'exploitation dépassaient les dépenses en immobilisation dans toutes les juridictions. Globalement, les provinces et les territoires ont consacré en moyenne 48 pour cent des dépenses totales aux salaires alors que le pourcentage pour Parcs Canada était de 52 pour cent.

Tableau 1
Sommaire des dépenses des organismes par province et par juridiction, 2008/2009
(en milliers de dollars)

Province	Juridiction	Opérations	Capital	Salaires	Total
Terre-Neuve et Labrador	Province	1 907,2 \$	644,5 \$	3 761,7 \$	6 313,4 \$
	Fédéral	5 980,9 \$	1 361,4 \$	7 162,3 \$	14 504,6 \$
Île-du-Prince-Édouard	Province	1 156,9 \$	935,9 \$	2 390,8	4 483,6 \$
	Fédéral	3 440,2 \$	347,5 \$	3 398,3	7 186,0 \$
Nouvelle-Écosse	Province	1 402,2 \$	1 883,8 \$	5 566,0	8 852,0 \$
	Fédéral	10 178,0 \$	656,9 \$	13 913,9	24 748,7 \$
Nouveau-Brunswick	Province	1 937,6 \$	1 592,2 \$	4 299,1	7 829,1 \$
	Fédéral	7 180,8 \$	186,3 \$	7 033,3	14 400,3 \$
Québec	Province	16 790,0 \$	11 213,4 \$	24 110,7	52 114,1 \$
	Fédéral	16 972,6 \$	308,8 \$	26 546,0	43 827,4 \$
Ontario	Province	27 813,5 \$	21 274,4 \$	41 210,4	90 298,3 \$
	Fédéral	13 537,5 \$	554,3 \$	27 108,0	41 199,8 \$
Manitoba	Province	7 538,8 \$	10 075,3 \$	17 661,2	35 275,2 \$
	Fédéral	4 448,1 \$	2 098,1 \$	11 864,7	18 411,0 \$
Saskatchewan	Province	5 340,8 \$	5 428,2 \$	9 875,4	20 644,5 \$
	Fédéral	5 853,9 \$	300,7 \$	6 191,9	12 346,5 \$
Alberta	Province	27 369,6 \$	41 234,1 \$	28 120,3	96 724,0 \$
	Fédéral	66 003,5 \$	21 324,7 \$	43 042,5	130 370,7 \$
Colombie-Britannique	Province	15 173,3 \$	10 042,9 \$	21 595,8	46 812,0 \$
	Fédéral	21 468,3 \$	2 800,7 \$	25 978,4	50 247,4 \$
Yukon	Territoire	1 501,9 \$	771,0 \$	2 114,4	4 387,3 \$
	Fédéral	1 676,3 \$	40,4 \$	2 985,8	4 702,5 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	3 149,2 \$	2 014,0 \$	2 702,2	7 865,4 \$
	Fédéral	7 836,4 \$	1 380,1 \$	7 712,1	16 928,7 \$
Nunavut	Territoire	591,3 \$	566,0 \$	1 223,5	2 380,8 \$
	Fédéral	4 083,6 \$	1 112,0 \$	4 041,0	9 236,5 \$
CANADA	Provinces et Territoires	111 672,3 \$	107 675,7 \$	164 631,6	383 979,7 \$
	Fédéral	168 660,3 \$	32 471,8 \$	186 978,1	388 110,2 \$
GRAND TOTAL		280 332,6 \$	140 147,5 \$	351 609,7 \$	772 089,9 \$

3.2 Dépenses des visiteurs

Les renseignements fournis par les 14 organismes participants relativement aux dépenses des visiteurs apparaissent au tableau 2. L'annexe 5 donne plus de détails pour chaque juridiction.

Tableau 2
Résumé des dépenses des visiteurs par province et par juridiction, 2009
(en millions de dollars)

Province	Juridiction	Transport	Héberg.	A. et B.	Autre	Total
Terre-Neuve et Labrador	Province	4,0 \$	1,8 \$	4,3 \$	2,2 \$	12,3 \$
	Fédéral	33,5 \$	30,8 \$	50,5 \$	26,3 \$	141,1 \$
Île-du-Prince-Édouard	Province	0,8 \$	2,4 \$	2,0 \$	1,8 \$	7,0 \$
	Fédéral	10,5 \$	5,3 \$	13,4 \$	7,7 \$	36,8 \$
Nouvelle-Écosse	Province	19,5 \$	1,5 \$	21,9 \$	10,3 \$	53,1 \$
	Fédéral	7,9 \$	6,3 \$	8,8 \$	5,8 \$	28,8 \$
Nouveau-Brunswick	Province	14,8 \$	4,2 \$	17,5 \$	9,0 \$	45,4 \$
	Fédéral	16,4 \$	17,3 \$	21,0 \$	14,4 \$	69,0 \$
Québec	Province	38,3 \$	137,0 \$	80,7 \$	206,3 \$	462,3 \$
	Fédéral	56,2 \$	51,7 \$	51,0 \$	41,7 \$	200,6 \$
Ontario	Province	101,2 \$	n.c.	109,5 \$	89,2 \$	299,9 \$
	Fédéral	20,2 \$	1,3 \$	22,8 \$	31,7 \$	87,0 \$
Manitoba	Province	52,4 \$	2,7 \$	54,6 \$	81,5 \$	210,3 \$
	Fédéral	8,7 \$	0,1 \$	8,4 \$	7,9 \$	33,1 \$
Saskatchewan	Province	42,6 \$	2,3 \$	34,9 \$	38,4 \$	139,1 \$
	Fédéral	7,8 \$	0,7 \$	7,1 \$	9,3 \$	27,9 \$
Alberta	Province	70,3 \$	75,0 \$	97,4 \$	74,4 \$	317,0 \$
	Fédéral	366,4 \$	299,2 \$	426,6 \$	381,2 \$	1 473,5 \$
Colombie-Britannique	Province	120,7 \$	14,2 \$	174,9 \$	84,0 \$	393,9 \$
	Fédéral	114,0 \$	59,0 \$	93,6 \$	78,7 \$	345,2 \$
Yukon	Territoire	2,5 \$	0,6 \$	2,9 \$	0,3 \$	6,3 \$
	Fédéral	2,1 \$	1,0 \$	1,1 \$	1,5 \$	5,6 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	0,7 \$	0,1 \$	1,0 \$	1,0 \$	2,8 \$
	Fédéral	4,0 \$	1,5 \$	1,4 \$	0,7 \$	7,6 \$
Nunavut	Territoire	3,2 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,3 \$	4,3 \$
	Fédéral	1,4 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,3 \$	2,9 \$
CANADA	Provinces et Territoires	471,0 \$	282,2 \$	602,1 \$	598,7 \$	1 953,7 \$
	Fédéral	649,1 \$	496,8 \$	706,3 \$	607,2 \$	2 459,4 \$
GRAND TOTAL		1 120,1 \$	779,0 \$	1 308,4 \$	1 205,9 \$	4 413,4 \$
Transport – toutes les formes de transport ; Héberg. – Hébergement ; A et B – alimentation et boissons ; autre – loisirs et divertissement, et autres dépenses. n.c. – non calculé.						

Le total des dépenses des visiteurs apparaissant dans cette analyse dépasse légèrement 4,4 \$ milliards (4,413 \$ milliards). Ces dépenses totales comprennent 1,95 \$ milliards attribuables aux visiteurs des parcs provinciaux et territoriaux et 2,46 \$ milliards aux visiteurs de Parcs Canada.

Le total des dépenses des visiteurs était plus élevé dans les parcs fédéraux que dans les parcs provinciaux/territoriaux, tout en demeurant raisonnablement proche de la catégorie « autres dépenses ». Il n'y a pas d'explication facile ou évidente au fait que le total de cette catégorie de dépenses est si proche, alors que le total pour les autres catégories diffère de beaucoup.

Les dépenses en aliments et boissons constituaient la plus importante catégorie de dépenses des visiteurs (1,3 \$ milliard), suivie de près par la catégorie « autres dépenses », avec 1,2 \$ milliard. Les dépenses de transport venaient au troisième rang, avec un total de 1,1 \$ milliard. Seules les dépenses d'hébergement présentaient un total inférieur à 1 \$ milliard.

Les dépenses des visiteurs (4,4 \$ milliards) sont plus de cinq fois (5,7) plus importantes que les dépenses des organismes responsables des parcs (0,8 \$ milliards).

3.3 Dépenses totales

Le tableau 3 présente un résumé général des dépenses des organismes et des visiteurs par juridiction. Ce tableau a été utilisé pour le calcul des impacts économiques dans le cadre de cette étude. Le grand total des dépenses était de 5,2 \$ milliards en 2008/2009, et la part des visiteurs était de 85 pour cent, avec des dépenses totales de 4,4 \$ milliards.

Tableau 3
Résumé des dépenses des organismes et des visiteurs par province et par juridiction,
2008/2009
(en millions de dollars)

Province	Juridiction	Organismes	Visiteurs	Total
Terre-Neuve et Labrador	Province	6,3 \$	12,3 \$	18,6 \$
	Fédéral	14,5 \$	141,1 \$	155,6 \$
Île-du- Prince-Édouard	Province	4,5 \$	7,0 \$	11,5 \$
	Fédéral	7,2 \$	36,8 \$	44,0 \$
Nouvelle- Écosse	Province	8,9 \$	53,1 \$	62,0 \$
	Fédéral	24,7 \$	28,8 \$	53,5 \$
Nouveau- Brunswick	Province	7,8 \$	45,4 \$	53,2 \$
	Fédéral	14,4 \$	69,0 \$	83,4 \$
Québec	Province	52,1 \$	462,3 \$	514,4 \$
	Fédéral	43,8 \$	200,6 \$	244,4 \$
Ontario	Province	90,3 \$	299,9 \$	390,2 \$
	Fédéral	41,2 \$	87,0 \$	128,2 \$
Manitoba	Province	35,3 \$	210,3 \$	245,6 \$
	Fédéral	18,4 \$	33,1 \$	51,5 \$
Saskatchewan	Province	20,6 \$	139,1 \$	159,7 \$
	Fédéral	12,3 \$	27,9 \$	40,2 \$
Alberta	Province	96,7 \$	317,0 \$	413,7 \$
	Fédéral	130,4 \$	1 473,5 \$	1 603,9 \$
Colombie- Britannique	Province	46,8	393,9 \$	440,7 \$
	Fédéral	50,2 \$	345,2 \$	395,4 \$
Yukon	Territoire	4,4 \$	6,3 \$	10,7 \$
	Fédéral	4,7 \$	5,6 \$	10,3 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	7,9 \$	2,8 \$	10,7 \$
	Fédéral	16,9 \$	7,6 \$	24,5 \$
Nunavut	Territoire	2,4 \$	4,3 \$	6,7 \$
	Fédéral	9,2 \$	2,9 \$	12,1 \$
CANADA	Provinces et territoires	384,0 \$	1 953,7 \$	2 337,7 \$
	Fédéral	388,1 \$	2 459,4 \$	2 8479,5 \$
GRAND TOTAL		772,1 \$	4 413,1 \$	5 185,2 \$

Avec un grand total de 5,2 \$ milliards de dépenses, les parcs représentent de toute évidence une importante source d'activité économique dans toutes les provinces et territoires. Le chapitre qui suit décrit l'impact économique de ces dépenses.

4. L'impact économique

Ce chapitre présente les impacts économiques aux niveaux provincial/territorial et national à partir des dépenses de tous les organismes décrites au chapitre précédent.

L'impact des dépenses au sein de chaque province et territoire comme au niveau national est important. De toute évidence, les provinces ou territoires à l'intérieur desquels les dépenses sont les plus élevées ressentiront les impacts économiques les plus forts. Dans chaque cas, cependant, l'infrastructure économique détermine dans quelle mesure l'impact se fera sentir à l'intérieur de la province ou du territoire et dans quelle mesure l'impact se fera aussi sentir dans d'autres provinces ou territoires ou à l'extérieur du pays.

L'annexe 7 présente les calculs détaillés des impacts économiques par province et par territoire établis à l'aide du MIEP. Ces tableaux montrent les impacts au sein de chaque juridiction par source de dépenses, les impacts ressentis dans les autres provinces et territoires et les impacts au niveau national.

Ce chapitre présente trois ensembles d'impacts économiques : 1) les impacts ressentis au sein de la province ou du territoire où la dépense a été faite, et 2) les impacts ressentis dans les autres provinces et territoires, en dehors de la province ou du territoire où la dépense a été faite, et 3) les impacts totaux sur le plan national.

4.1 Les impacts économiques dans chaque province et territoire

Le tableau 4 résume les impacts économiques associés aux dépenses dans chaque province et territoire, tel qu'exposés au chapitre 3. Les impacts sont calculés à partir des dépenses des organismes et des dépenses des visiteurs. Les impacts sont présentés en termes de produit intérieur brut (PIB), de revenu de travail, d'emplois (équivalents plein temps) et de recettes fiscales. Les dépenses des organismes responsables des parcs et des visiteurs aux parcs ont produit des impacts économiques importants au sein de chaque province et territoire. Naturellement, dans ces provinces où ces dépenses sont supérieures, les impacts sont aussi supérieurs. La province qui profite des plus gros impacts économiques des parcs était l'Alberta : en 2008-2009, la valeur ajoutée (PIB) retenue en Alberta était de 1,4 \$ milliards pour les dépenses reliées aux parcs provinciaux et nationaux ; ces dépenses ont créé plus de 17 500 emplois équivalents plein temps. La province qui a enregistré l'impact économique le plus faible suite aux dépenses des parcs provinciaux et nationaux était l'Île-du-Prince-Édouard (30,5 \$ millions au PIB), et le Nunavut est le territoire du Nord qui a enregistré l'impact économique le plus faible sur le PIB (12 \$ millions) suite aux dépenses des parcs territoriaux et nationaux.

Comme le revenu du travail est une composante du PIB, il a toujours une valeur plus faible que les impacts sur le PIB. Toutefois, on peut voir l'impact relié à la création d'emploi. De la même façon, les impacts de l'emploi, en termes d'équivalents plein temps (EPT) donnent le nombre d'années-personnes d'emploi créés par ces dépenses. En termes d'emplois réels, le nombre pourrait être trois ou quatre fois plus gros que le nombre d'EPT inscrit puisque nombre d'emplois reliés au secteur du tourisme sont temporaires ou saisonniers. Ainsi, le

nombre d'emplois reliés aux 4 314 ETP associés aux parcs provinciaux de l'Ontario peut représenter environ 12 000 emplois temporaires ou saisonniers.

Les impacts produits par les organismes provinciaux/territoriaux et l'organisme fédéral sont très semblables au total : ainsi, les deux groupes produisent plus de 1 \$ milliards de revenu de travail, et des recettes fiscales à peu près semblables (146 \$ millions). Les différences sont plus importantes lorsqu'il s'agit des impacts sur le PIB et l'emploi. Toutefois, avec des dépenses totales de 384 \$ millions de la part des organismes provinciaux/territoriaux et de 388 \$ millions pour Parcs Canada, les impacts devraient être du même ordre.

Tableau 4
Impacts économiques reliés aux dépenses des organismes et des visiteurs dans chaque province et territoire, 2008/2009

Province/Territoire	Juridiction	Impact économique			
		Produit intérieur brut (millions)	Revenu de travail (millions)	Emploi (ETP)	Recettes fiscales (millions)
Terre-Neuve et Labrador	Province	13,3 \$	10,0 \$	246	1,3 \$
	Fédéral	79,8 \$	53,8 \$	1 686	7,8 \$
Nouvelle-Écosse	Province	41,1 \$	27,8 \$	789	4,1 \$
	Fédéral	41,4 \$	31,1 \$	708	5,0 \$
Île-du-Prince-Édouard	Province	7,5 \$	5,6 \$	189	0,9 \$
	Fédéral	23,0 \$	15,5 \$	465	2,9 \$
Nouveau-Brunswick	Province	30,1 \$	20,3 \$	646	3,2 \$
	Fédéral	43,4 \$	33,2 \$	861	5,2 \$
Québec	Province	315,8 \$	204,2 \$	5 104	28,7 \$
	Fédéral	166,6 \$	114,3 \$	2 718	15,7 \$
Ontario	Province	291,5 \$	198,3 \$	4 314	35,0 \$
	Fédéral	107,5 \$	77,7 \$	1 470	10,8 \$
Manitoba	Province	140,2 \$	99,0 \$	2 524	14,8 \$
	Fédéral	35,6 \$	27,3 \$	600	3,4 \$
Saskatchewan	Province	88,6 \$	55,8 \$	1 561	8,3 \$
	Fédéral	26,4 \$	17,8 \$	434	2,7 \$
Alberta	Province	306,6 \$	196,0 \$	3 721	24,3 \$
	Fédéral	1 118,7 \$	683,3 \$	13 894	66,1 \$
Colombie-Britannique	Province	278,8 \$	191,3 \$	4 336	25,0 \$
	Fédéral	259,8 \$	179,4 \$	4 001	23,9 \$
Yukon	Territoire	5,7 \$	4,6 \$	88	0,3 \$
	Fédéral	7,0 \$	5,6 \$	107	0,4 \$
Nunavut	Territoire	3,5 \$	2,8 \$	42	0,2 \$
	Fédéral	8,5 \$	7,1 \$	98	0,5 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	6,5 \$	5,1 \$	62	0,5 \$
	Fédéral	16,4 \$	13,1 \$	184	1,2 \$
TOTAL	Provinces et territoires	1 529,2 \$	1 020,8 \$	23 622	146,6 \$
	Fédéral	1 934,1 \$	1 259,2 \$	27 226	145,6 \$
GRAND TOTAL		3 463,3 \$	2 280,0 \$	50 848	292,2 \$

Le tableau 5 donne une répartition différente des deux impacts ci-dessus (PIB et emploi) selon les sources : dépenses des organismes et dépenses des visiteurs par province et territoire.

Tableau 5					
Impact des dépenses des organismes et des visiteurs sur le PIB et sur l'emploi dans chaque province et territoire selon la source de l'impact, 2008/2009					
Province/Territoire	Juridiction	Impacts des dépenses des organismes		Impacts des dépenses des visiteurs	
		PIB (millions)	Emploi (ETP)	PIB (millions)	Emploi (ETP)
Terre-Neuve et Labrador	Province	7,7 \$	126	5,6 \$	120
	Fédéral	13,8 \$	232	66,0 \$	1 454
Nouvelle-Écosse	Province	10,8 \$	205	30,3 \$	583
	Fédéral	27,5 \$	440	13,9 \$	268
Île-du-Prince-Édouard	Province	4,7 \$	128	2,8 \$	62
	Fédéral	6,9 \$	126	16,0 \$	338
Nouveau-Brunswick	Province	8,2 \$	204	21,8 \$	443
	Fédéral	14,5 \$	256	29,0 \$	606
Québec	Province	57,0 \$	1 133	258,9 \$	3 971
	Fédéral	54,7 \$	761	111,8 \$	1 957
Ontario	Province	108,3 \$	1 822	183,1 \$	2 492
	Fédéral	54,7 \$	689	52,9 \$	781
Manitoba	Province	36,6 \$	562	103,6 \$	1 962
	Fédéral	20,8 \$	315	14,8 \$	285
Saskatchewan	Province	20,8 \$	375	67,8 \$	1 186
	Fédéral	12,5 \$	189	13,9 \$	245
Alberta	Province	92,5 \$	1 092	214,1 \$	2 629
	Fédéral	110,5 \$	1 381	1 008,2 \$	12 513
Colombie-Britannique	Province	54,5 \$	892	224,3 \$	3 444
	Fédéral	60,4 \$	874	199,4 \$	3 127
Yukon	Territoire	4,0 \$	53	1,7 \$	35
	Fédéral	5,1 \$	69	1,9 \$	38
Nunavut	Territoire	2,1 \$	24	1,4 \$	19
	Fédéral	7,5 \$	84	1,0 \$	15
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	5,6 \$	48	0,9 \$	14
	Fédéral	13,5 \$	152	2,9 \$	33
TOTAL	Provinces et territoires	412,8 \$	6 664	1 116,3 \$	16 960
	Fédéral	402,4 \$	5 568	1 531,7 \$	21 660
GRAND TOTAL		815,2 \$	12 232	2 648,0 \$	38 620

Même s'il y a d'importants écarts entre les provinces et les autres juridictions en matière de parcs, globalement, les dépenses des visiteurs contribuent beaucoup plus à l'économie que ne le font les dépenses des organismes. Ainsi, l'impact des dépenses des visiteurs (2 648 \$ millions) sur le PIB est trois fois plus élevé que l'impact des dépenses des parcs (815 \$ millions). Les dépenses des organismes provinciaux/territoriaux créent des impacts sur le PIB

et l'emploi légèrement plus importants que les dépenses fédérales pour les parcs. D'autre part, globalement, les dépenses fédérales pour les parcs produisent des impacts plus forts sur le PIB et l'emploi que les provinces et territoires, même si la majorité (7 sur 13) des provinces et territoires affichent des impacts sur le PIB et l'emploi attribuables aux dépenses des visiteurs supérieurs aux impacts provenant des dépenses des visiteurs aux parcs fédéraux. Les impacts importants liés aux dépenses des visiteurs dans les parcs fédéraux de l'Alberta expliquent pourquoi les dépenses des parcs fédéraux ont eu plus d'impact que les dépenses des visiteurs aux parcs provinciaux et territoriaux.

Le tableau 6 présente les résultats détaillés des impacts fiscaux liés aux dépenses des organismes responsables des parcs et aux dépenses des visiteurs dans chaque province et territoire.

La répartition entre les organismes et les visiteurs des recettes fiscales de 292,3 \$ millions provenant des dépenses liées aux parcs en 2008/2009 montre que dans l'ensemble, les visiteurs (183 \$ millions) contribuent davantage aux recettes fiscales que les organismes responsables des parcs (110 \$ millions). En outre, les parcs fédéraux (146 \$ millions) et les parcs provinciaux et territoriaux (147 \$ millions) produisent pratiquement les mêmes recettes fiscales, comme en fait foi le tableau ci-dessous.

<u>Juridiction</u>	<u>Recettes fiscales provenant des dépenses des :</u>		<u>Total</u>
	<u>Organismes</u>	<u>Visiteurs</u>	
Provinces et territoires	63,1 \$	83,4 \$	146,5 \$
Fédéral	<u>46,7 \$</u>	<u>99,1 \$</u>	<u>145,8 \$</u>
Total	109,8 \$	182,5 \$	292,3 \$

Également intéressante est la répartition des recettes fiscales en fonction du niveau de gouvernement : globalement, les provinces et territoires retirent le plus de recettes fiscales (107 \$ millions), suivis par les municipalités (94 \$ millions) et le gouvernement fédéral (91 \$ millions). Toutefois, les organismes fédéraux et provinciaux/territoriaux perçoivent environ le même montant que les municipalités (environ 47 \$ millions), et retirent plus pour leur propre juridiction au niveau provincial/territorial (56 \$ millions) et au niveau fédéral (48 \$ millions).

<u>Juridiction</u>	<u>Recettes fiscales (millions)</u>		
	<u>Municipale</u>	<u>Provinciale/territoriale</u>	<u>Fédéral</u>
Provinces et territoires:	47,5 \$	55,7 \$	43,3 \$
Fédéral:	<u>46,5 \$</u>	<u>51,6 \$</u>	<u>47,7 \$</u>
Total	94,0 \$	107,3 \$	91,0 \$

Tableau 6
Les impacts sur les recettes fiscales aux niveaux municipal, provincial/territorial et fédéral à partir des dépenses des organismes et des dépenses des visiteurs dans chaque province et territoire, 2008/2009
(en milliers de \$)

Province et Territoire	Juridiction	Impact des dépenses des organismes sur les recettes fiscales			Impact des dépenses des visiteurs sur les recettes fiscales		
		Municipal	Prov/terr	Fédéral	Municipal	Prov/terr	Fédéral
Terre-Neuve et Labrador	Province	66 \$	483 \$	274 \$	77 \$	270 \$	139 \$
	Fédéral	152 \$	1 057 \$	597 \$	935 \$	3 334 \$	1 701 \$
Nouvelle-Écosse	Province	274 \$	674 \$	433 \$	828 \$	1 193 \$	669 \$
	Fédéral	779 \$	1 835 \$	1 179 \$	393 \$	533 \$	302 \$
Île-du-Prince-Édouard	Province	114 \$	307 \$	180 \$	104 \$	151 \$	67 \$
	Fédéral	225 \$	574 \$	361 \$	524 \$	846 \$	377 \$
Nouveau-Brunswick	Province	267 \$	507 \$	346 \$	788 \$	841 \$	476 \$
	Fédéral	560 \$	1 070 \$	734 \$	1 096 \$	1 138 \$	637 \$
Québec	Province	2 098 \$	4 263 \$	2 829 \$	7 252 \$	7 415 \$	4 826 \$
	Fédéral	1 539 \$	3 216 \$	2 139 \$	3 030 \$	3 559 \$	2 200 \$
Ontario	Province	6 275 \$	8 081 \$	5 953 \$	6 442 \$	5 030 \$	3 197 \$
	Fédéral	1 971 \$	2 476 \$	1 920 \$	1 899 \$	1 590 \$	987 \$
Manitoba	Province	1 298 \$	2 384 \$	1 677 \$	3 303 \$	3 943 \$	2 201 \$
	Fédéral	445 \$	907 \$	625 \$	493 \$	588 \$	316 \$
Saskatchewan	Province	591 \$	1 129 \$	803 \$	2 009 \$	2 364 \$	1 408 \$
	Fédéral	386 \$	650 \$	509 \$	410 \$	486 \$	292 \$
Alberta	Province	3 308 \$	3 247 \$	5 961 \$	4 496 \$	3 110 \$	4 134 \$
	Fédéral	2 937 \$	2 694 \$	4 917 \$	20 861 \$	14 788 \$	19 930 \$
Colombie-Britannique	Province	2 034 \$	3 571 \$	2 914 \$	5 626 \$	6 450 \$	4 357 \$
	Fédéral	2 079 \$	3 479 \$	2 958 \$	5 182 \$	6 178 \$	4 037 \$
Yukon	Territoire	54 \$	66 \$	134 \$	30 \$	27 \$	35 \$
	Fédéral	63 \$	76 \$	160 \$	40 \$	39 \$	42 \$
Nunavut	Territoire	11 \$	30 \$	53 \$	24 \$	16 \$	27 \$
	Fédéral	54 \$	155 \$	275 \$	17 \$	17 \$	21 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	111 \$	117 \$	188 \$	26 \$	27 \$	21 \$
	Fédéral	261 \$	276 \$	438 \$	130 \$	62 \$	56 \$
TOTAL	Provinces et territoires	16 501 \$	24 859 \$	21 745 \$	31 005 \$	30 837 \$	21 557 \$
	Fédéral	11 451 \$	18 465 \$	16 812 \$	35 010 \$	33 158 \$	30 898 \$
GRAND TOTAL		27 952 \$	43 324 \$	38 557 \$	66 015 \$	63 995 \$	52 455 \$

Note : ces recettes fiscales n'incluent pas l'impôt sur le revenu.

4.2 Les impacts économiques dans les autres provinces et territoires

À cause du caractère relativement ouvert de l'économie canadienne, les dépenses faites dans une province ou territoire auront un impact économique dans les autres provinces et territoires. Le tableau 7 présente les impacts économiques enregistrés dans les autres provinces et

territoires à partir des dépenses ⁵ faites dans la province ou le territoire indiqué.

Tableau 7					
Les impacts économiques dans les autres provinces et territoires à partir des dépenses des organismes et des visiteurs dans la province/le territoire indiqué, 2008/2009					
Province/territoire où se fait la dépense	Juridiction	Impacts dans les autres provinces et territoires			
		Produit intérieur brut (millions)	Revenu de travail (millions)	Emploi (ETP)	Recettes fiscales (millions)
Terre-Neuve et Labrador	Province	4,5 \$	2,7 \$	63	0,2 \$
	Fédéral	48,0 \$	29,1 \$	709	2,3 \$
Nouvelle-Écosse	Province	14,4 \$	7,8 \$	185	0,6 \$
	Fédéral	11,3 \$	6,7 \$	156	0,5 \$
Île-du-Prince-Édouard	Province	3,6 \$	2,1 \$	54	0,2 \$
	Fédéral	15,6 \$	8,8 \$	224	0,7 \$
Nouveau-Brunswick	Province	14,0 \$	7,7 \$	179	0,6 \$
	Fédéral	22,6 \$	12,9 \$	313	1,0 \$
Québec	Province	78,4 \$	44,7 \$	983	3,5 \$
	Fédéral	32,7 \$	17,9 \$	402	1,5 \$
Ontario	Province	53,4 \$	22,2 \$	479	1,7 \$
	Fédéral	13,7 \$	6,4 \$	148	0,5 \$
Manitoba	Province	72,4 \$	33,2 \$	662	2,5 \$
	Fédéral	13,3 \$	6,4 \$	131	0,5 \$
Saskatchewan	Province	49,9 \$	26,5 \$	554	1,7 \$
	Fédéral	11,4 \$	6,2 \$	128	0,4 \$
Alberta	Province	87,1 \$	53,1 \$	1 153	3,9 \$
	Fédéral	354,2 \$	213,6 \$	4 799	16,0 \$
Colombie-Britannique	Province	113,6 \$	49,3 \$	927	3,3 \$
	Fédéral	75,8 \$	33,6 \$	630	2,3 \$
Yukon	Territoire	4,3 \$	2,2 \$	45	0,2 \$
	Fédéral	3,2 \$	1,9 \$	38	0,1 \$
Nunavut	Territoire	2,6 \$	1,6 \$	30	0,1 \$
	Fédéral	3,7 \$	2,4 \$	48	0,2 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	3,9 \$	2,5 \$	50	0,2 \$
	Fédéral	8,3 \$	5,2 \$	109	0,4 \$
TOTAL	Provinces et territoires	502,1 \$	255,6 \$	5 364	18,7 \$
	Fédéral	613,8 \$	351,1 \$	7 835	26,4 \$
GRAND TOTAL		1 115,9 \$	606,7 \$	13 199	45,1 \$

Le tableau 7 témoigne des impacts importants dans les autres régions du Canada des dépenses reliées aux parcs du Canada et faites dans chaque province et territoire. Ce tableau montre que plus de 1,1 \$ milliard de dollars a été ajouté au PIB dans les autres provinces et territoires à partir des dépenses de tous les organismes responsables des parcs. Ces dépenses ont produit

⁵ Exemple de ce type de dépense : des visiteurs achètent en Saskatchewan des homards venant d'une autre province.

plus de 600 \$ millions en revenus de travail, plus de 13 000 emplois ETP, et des recettes fiscales de 45 \$ millions dans les autres provinces et territoires. Les organismes qui dépensent le plus et suscitent le plus de dépenses des visiteurs suscitent aussi les plus forts impacts dans les autres provinces et territoires. Ainsi, les dépenses des parcs de C.-B. et des visiteurs dans les parcs de C.-B. (440,7 \$ millions) ajoutent plus de 110 \$ au PIB dans les autres provinces et territoires, en plus des 278,8 \$ millions ajoutés au PIB de la Colombie-Britannique (Tableau 4).

Le tableau 8 présente les impacts économiques dans les autres provinces et territoires en fonction de la source des impacts : les organismes et les visiteurs.

Tableau 8					
Impact des dépenses des organismes et des visiteurs sur le PIB et l'emploi dans les autres provinces et territoires, 2008/2009					
Province/territoire	Juridiction	Impact des dépenses des organismes		Impact des dépenses des visiteurs	
		PIB (millions)	Emploi (ETP)	PIB (millions)	Emploi (ETP)
Terre-Neuve et Labrador	Province	0,7 \$	9,5	3,8 \$	54,4
	Fédéral	2,3 \$	29,8	45,7 \$	678,8
Nouvelle-Écosse	Province	0,7 \$	8,8	13,7 \$	176,6
	Fédéral	3,2 \$	43,8	8,1 \$	112,5
Île-du-Prince-Édouard	Province	0,7 \$,0	2,9 \$	45,1
	Fédéral	1,6 \$	22,3	14,0 \$	201,4
Nouveau-Brunswick	Province	1,0 \$	11,9	13,0 \$	167,6
	Fédéral	2,3 \$	29,8	20,3 \$	282,9
Québec	Province	3,7 \$	47,3	74,7 \$	940,6
	Fédéral	2,6 \$	30,4	30,1 \$	371,4
Ontario	Province	4,1 \$	46,8	49,3 \$	433,3
	Fédéral	1,5 \$	17,1	12,2 \$	130,8
Manitoba	Province	5,1 \$	68,1	67,3 \$	601,8
	Fédéral	2,4 \$,1	10,9 \$	100,4
Saskatchewan	Province	2,8 \$	34,1	47,1 \$	522,8
	Fédéral	2,0 \$	22,7	9,4 \$	105,2
Alberta	Province	19,8 \$	226,5	67,3 \$	931,6
	Fédéral	40,4 \$	449,3	313,8 \$	4 349,7
Colombie-Britannique	Province	4,3 \$	48,4	109,3 \$	878,6
	Fédéral	4,5 \$	51,5	71,3 \$	578,7
Yukon	Territoire	0,8 \$	10,7	3,5 \$	34,3
	Fédéral	0,7 \$	9,7	2,5 \$	28,9
Nunavut	Territoire	0,5 \$	6,6	2,1 \$	23,7
	Fédéral	2,5 \$	31,9	1,3 \$	17,1
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	2,5 \$	32,2	1,4 \$	18,2
	Fédéral	4,9 \$	65,2	3,5 \$	44,5
TOTAL	Provinces et territoires	46,7 \$	5,5	455,4 \$	4 829
	Fédéral	70,9 \$	8,5	543,1 \$	7 002
GRAND TOTAL		117,6 \$	1 37,0	998,5 \$	11 831

Un peu comme les impacts enregistrés à l'intérieur des provinces et des territoires, globalement, les dépenses des visiteurs des parcs produisent des impacts plus importants sur le PIB et sur l'emploi dans les autres provinces et territoires que les dépenses des organismes responsables des parcs. Ainsi, l'impact sur le PIB relié aux dépenses des visiteurs (999 \$ millions) est huit fois plus important que le PIB relié aux dépenses des organismes (118 \$ millions). Les impacts des dépenses des visiteurs sur l'emploi dans les autres provinces/territoires (11 831 ETP) sont aussi huit fois plus élevés que les impacts des organismes (1 370 ETP).

4.3 Les impacts économiques nationaux

L'addition des impacts à l'intérieur des provinces/territoires avec les impacts hors des provinces/territoires donne l'impact économique national total relié aux dépenses attribuables des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada. Le tableau 9 présente les données sur cet impact total.

Les impacts sur l'économie canadienne attribuables aux dépenses des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada, tels que calculés dans cette étude, sont les suivants:

Produit intérieur brut	4 579 \$ millions
Revenu de travail	2 887 \$ millions
Emploi	64 050 ETP
Recettes fiscales	337 \$ millions

Toutes ces mesures des impacts économiques décrivent un impact économique important sur l'économie canadienne. L'impact sur le PIB d'un montant de 4,6 \$ milliards donne une idée de la valeur ajoutée retenue à l'intérieur du pays à partir des dépenses des organismes responsables des parcs et des visiteurs qui fréquentent ces parcs. Plus de soixante pour cent (63 pour cent) de cet impact prennent la forme de revenus de travail – 2,9 \$ milliards ; et ces dépenses créent presque 64 000 emplois équivalents plein temps. De toute évidence, les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada représentent un apport important à l'activité économique du Canada.

Le trésor public profite également des parcs du Canada (Tableau 10) : 337 \$ millions de recettes fiscales proviennent des dépenses de ces organismes et de leurs visiteurs en 2008/2009. De ce montant, les dépenses des visiteurs ont généré deux fois plus de recettes fiscales (223 \$ millions) que les dépenses des organismes responsables des parcs (115 \$ millions), et la majeure partie des dépenses des visiteurs au niveau national provenaient des parcs fédéraux (123 \$ millions). D'autre part, les dépenses des organismes provinciaux et territoriaux responsables des parcs ont produit plus de recettes fiscales (65 \$ millions) que les dépenses de l'organisme fédéral responsable des parcs (50 \$ millions).

<u>Jurisdiction</u>	<u>Recettes fiscales provenant des</u> <u>dépenses des :</u>		<u>Total</u>
	<u>Organismes</u>	<u>Visiteurs</u>	
	(Taxes - en millions)		
Provinces et territoires	65,4 \$	99,9 \$	165,2 \$
Fédéral	<u>49,7 \$</u>	<u>122,6 \$</u>	<u>172,1 \$</u>
Total	115,1 \$	222,5 \$	337,3 \$

Tableau 9
Impacts économiques nationaux des dépenses des organismes et des visiteurs par province
et par territoire et par juridiction, 2008/2009

Province/territoire où se fait la dépense	Juridiction	Impacts économiques nationaux			
		Produit intérieur brut (millions)	Revenu de travail (millions)	Emploi (ETP)	Recettes fiscales (millions)
Terre-Neuve et Labrador	Province	17,8 \$	12,7 \$	309	1,5 \$
	Fédéral	127,8 \$	82,9 \$	2 395	10,1 \$
Nouvelle-Écosse	Province	55,4 \$	35,6 \$	974	4,7 \$
	Fédéral	52,7 \$	37,8 \$	864	5,5 \$
Île-du- Prince-Édouard	Province	11,1 \$	7,8 \$	243	1,1 \$
	Fédéral	38,6 \$	24,3 \$	689	3,6 \$
Nouveau- Brunswick	Province	44,0 \$	28,0 \$	826	3,8 \$
	Fédéral	66,0 \$	46,1 \$	1 174	6,2 \$
Québec	Province	394,3 \$	248,9 \$	6 087	32,2 \$
	Fédéral	199,3 \$	132,2 \$	3 120	17,2 \$
Ontario	Province	344,9 \$	220,5 \$	4 793	36,7 \$
	Fédéral	121,2 \$	84,1 \$	1 618	11,3 \$
Manitoba	Province	212,6 \$	132,3 \$	3 187	17,3 \$
	Fédéral	48,9 \$	33,7 \$	731	3,9 \$
Saskatchewan	Province	138,6 \$	82,3 \$	2 115	10,0 \$
	Fédéral	37,8 \$	24,0 \$	562	3,1 \$
Alberta	Province	393,7 \$	249,1 \$	4 874	28,2 \$
	Fédéral	1 472,9 \$	896,9 \$	18 693	82,1 \$
Colombie- Britannique	Province	392,4 \$	240,7 \$	5 263	28,2 \$
	Fédéral	335,6 \$	213,0 \$	4 631	26,2 \$
Yukon	Territoire	10,1 \$	6,8 \$	133	0,5 \$
	Fédéral	10,2 \$	7,5 \$	145	0,6 \$
Nunavut	Territoire	6,1 \$	4,4 \$	73	0,3 \$
	Fédéral	12,1 \$	9,5 \$	146	0,7 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	10,4 \$	7,6 \$	112	0,7 \$
	Fédéral	24,6 \$	18,3 \$	293	1,6 \$
TOTAL	Provinces et territoires	2 031,4 \$	1 276,7 \$	28 989	165,2 \$
	Fédéral	2 547,7 \$	1 610,3 \$	35 061	172,1 \$
GRAND TOTAL		4 579,1 \$	2 887,0 \$	64 050	337,3 \$

Au niveau national, les gouvernements provinciaux/territoriaux (121 \$ millions) et municipaux (119 \$ millions) obtiennent approximativement le même montant en recettes fiscales, tandis que le gouvernement fédéral retire 97 \$ millions, tel qu'indiqué :

Province/Territoire	Juridiction	Niveau de gouv. Percevant l'impôt			Total
		Municipal	Prov / Terr	Fédéral	
Terre-Neuve et Labrador	Province	264,8 \$	818,0 \$	440,5 \$	1 523,3 \$
	Fédéral	2 372,7 \$	5 089,2 \$	2 581,8 \$	10 043,7 \$
Nouvelle-Écosse	Province	1 429,3 \$	2 048,8 \$	1 178,2 \$	4 656,4 \$
	Fédéral	1 475,4 \$	2 535,9 \$	1 545,5 \$	5 556,8 \$
Île-du-Prince-Édouard	Province	320,0 \$	508,9 \$	268,4 \$	1 097,4 \$
	Fédéral	1 149,4 \$	1 629,9 \$	828,4 \$	3 607,7 \$
Nouveau-Brunswick	Province	1 400,0 \$	1 522,3 \$	898,3 \$	3 820,6 \$
	Fédéral	2 259,0 \$	2 511,4 \$	1 494,3 \$	6 264,8 \$
Québec	Province	11 348,8 \$	12 766,0 \$	8 066,8 \$	32 181,6 \$
	Fédéral	5 439,9 \$	7 228,9 \$	4 514,1 \$	17 183,0 \$
Ontario	Province	13 843,2 \$	13 511,4 \$	9 347,6 \$	36 702,1 \$
	Fédéral	4 169,1 \$	4 197,0 \$	2 965,5 \$	11 331,5 \$
Manitoba	Province	6 093,6 \$	7 012,8 \$	4 190,5 \$	17 296,8 \$
	Fédéral	1 218,3 \$	1 637,5 \$	1 000,9 \$	3 856,8 \$
Saskatchewan	Province	3 564,0 \$	4 009,6 \$	2 456,9 \$	10 030,4 \$
	Fédéral	1 031,1 \$	1 259,6 \$	861,8 \$	3 152,5 \$
Alberta	Province	9 887,4 \$	7 702,0 \$	10 584,5 \$	28 174,0 \$
	Fédéral	32 171,6 \$	23 086,4 \$	26 872,4 \$	82 130,4 \$
Colombie-Britannique	Province	9 711,5 \$	10 834,8 \$	7 698,8 \$	28 245,0 \$
	Fédéral	8 671,3 \$	10 266,5 \$	7 305,6 \$	26 243,3 \$
Yukon	Territoire	176,5 \$	143,4 \$	192,6 \$	512,4 \$
	Fédéral	182,9 \$	162,7 \$	221,4 \$	567,1 \$
Nunavut	Territoire	96,2 \$	81,0 \$	94,3 \$	271,6 \$
	Fédéral	178,5 \$	230,7 \$	321,1 \$	730,3 \$
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	236,1 \$	197,0 \$	234,1 \$	667,2 \$
	Fédéral	618,9 \$	464,2 \$	555,5 \$	1 638,6 \$
TOTAL	Provinces et territoires	58 371,4 \$	61 156,0 \$	45 651,5 \$	165 178,8 \$
	Fédéral	60 938,1 \$	60 299,9 \$	51 068,3 \$	172 306,5 \$
GRAND TOTAL		119 309,5 \$	121 455,9 \$	96 719,8 \$	337 485,3 \$

<u>Juridiction</u>	<u>Recettes fiscales (millions)</u>		
	<u>Municipal</u>	<u>Provincial/Territorial</u>	<u>Fédéral</u>
Provinces et territoires:	58,4 \$	61,2 \$	45,6 \$
Fédéral:	60,9 \$	60,3 \$	51,1 \$
Total	119,3 \$	121,5 \$	96,7 \$

Les dépenses des parcs provinciaux/territoriaux produisent moins de recettes fiscales municipales et fédérales que les dépenses de Parcs Canada. Toutefois, au niveau national, les parcs provinciaux/territoriaux et Parcs Canada génèrent des montants à peu près égaux (60 \$ millions) aux recettes fiscales provinciales/territoriales.

Le tableau 11 présente les impacts nationaux sur le PIB et l'emploi, répartis selon la source de l'impact : dépenses des organismes et dépenses des visiteurs. Ce tableau comporte des preuves irréfutables de l'importance des impacts économiques générés par les organismes (un peu moins de 1 \$ milliard) et par leurs visiteurs (plus de 3,6 \$ milliards).

Tableau 11					
Impacts des dépenses des organismes et des visiteurs sur le PIB et l'emploi au niveau national, 2008/2009					
Province/Territoire	Juridiction	Impact des dépenses des organismes		Impact des dépenses des visiteurs	
		PIB (millions)	Emploi (ETP)	PIB (millions)	Emploi (ETP)
Terre-Neuve et Labrador	Province	8,4 \$	134	9,4 \$	175
	Fédéral	16,1 \$	262	111,7 \$	2 133
Nouvelle-Écosse	Province	11,4 \$	214	44,0 \$	760
	Fédéral	30,7 \$	484	22,0 \$	381
Île-du-Prince-Édouard	Province	5,4 \$	136	5,7 \$	107
	Fédéral	8,5 \$	148	30,0 \$	539
Nouveau-Brunswick	Province	9,2 \$	215	34,8 \$	611
	Fédéral	16,8 \$	286	49,3 \$	889
Québec	Province	60,7 \$	1 175	333,6 \$	4 912
	Fédéral	57,3 \$	791	141,9 \$	2 328
Ontario	Province	112,5 \$	1 868	232,4 \$	2 925
	Fédéral	56,2 \$	706	65,1 \$	912
Manitoba	Province	41,7 \$	623	170,9 \$	2 564
	Fédéral	23,2 \$	346	25,7 \$	385
Saskatchewan	Province	23,7 \$	406	114,9 \$	1 709
	Fédéral	14,5 \$	212	23,3 \$	350
Alberta	Province	112,3 \$	1 313	281,4 \$	3 561
	Fédéral	150,9 \$	1 830	1 322,0 \$	16 863
Colombie-Britannique	Province	58,8 \$	940	333,6 \$	4 323
	Fédéral	64,9 \$	926	270,7 \$	3 706
Yukon	Territoire	4,9 \$	64	5,2 \$	69
	Fédéral	5,8 \$	79	4,4 \$	67
Nunavut	Territoire	2,6 \$	30	3,5 \$	43
	Fédéral	10,0 \$	116	2,4 \$	32
Territoires du Nord-Ouest	Territoire	8,1 \$	80	2,3 \$	32
	Fédéral	18,4 \$	217	6,4 \$	77
TOTAL	Provinces et territoires	459,7 \$	7 200	1 571,7 \$	21 789
	Fédéral	473,3 \$	6 403	2 074,9 \$	28 662
GRAND TOTAL		933,0 \$	13 603	3 646,6 \$	50 451

5. Résumé et conclusions

Bref, les dépenses des organismes responsables des parcs au Canada (0,8 \$ milliards) en 2008-2009, ajoutées aux dépenses de 4,4 \$ milliards des visiteurs en 2009, ont donné des dépenses globales de 5,2 \$ milliards attribuables aux parcs naturels provinciaux et territoriaux du Canada. Ces dépenses ont exercé une influence importante sur l'économie de chaque juridiction et sur l'économie nationale en générant un produit intérieur brut (ou une valeur ajoutée à l'économie) de 4,6 \$ milliards. Les gouvernements ont également perçu des recettes fiscales de 337 \$ million pendant cette période, soit 43 pour cent des dépenses totales des organismes responsables des parcs.

Les résultats de ce travail entrepris par le Conseil canadien des parcs fournissent une démonstration éclatante de l'importance des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux dans l'économie du Canada. L'énorme travail qui a été consacré à la production de sources de renseignements fiables et précis pour calculer les impacts économiques s'en trouve amplement justifié et illustre bien le caractère précieux de ce que l'on peut obtenir grâce à la collaboration et à la coopération de tous les organismes.

Références

Statistique Canada, Canadian Open Input-Output Model, Notes and Excerpts and Personal Communications, soumis à *The Outspan Group*, 2009. Ottawa.

The Outspan Group Inc. Les avantages des parcs et des aires protégées, préparé pour Parcs Canada, Ministère du Patrimoine du Canada, 2000.

The Outspan Group Inc. The Economic Impact of Canada's National, Provincial and Territorial Parks in 2000, préparé pour le Conseil canadien des parcs, 2005.

The Outspan Group Inc. Economic Impact of Parks Canada, préparé pour Parcs Canada, 2010.

Annexes

1. Aperçu du cadre d'analyse des avantages économiques
2. Renseignements sur les données soumises par les organismes
3. Quelques aspects techniques de l'élaboration du MIEP
4. Renseignements sur chaque réseau de parcs et liste des parcs inclus
5. Données détaillées par province et territoire
6. Résultats détaillés de l'analyse de l'impact économique par province et territoire

